



Epreuve de Français B

Durée 4 h

Si, au cours de l'épreuve, un candidat repère ce qui lui semble être une erreur d'énoncé, d'une part il le signale au chef de salle, d'autre part il le signale sur sa copie et poursuit sa composition en indiquant les raisons des initiatives qu'il est amené à prendre.

AVERTISSEMENT

Pour cette épreuve, l'usage de tout appareil électronique et de dictionnaire est interdit.

CONSIGNES :

- Composer lisiblement sur les copies avec un stylo à bille à encre foncée : bleue ou noire.
- L'usage de stylo à friction, stylo plume, stylo feutre, liquide de correction et dérouleur de ruban correcteur est interdit.
- Remplir sur chaque copie en MAJUSCULES toutes vos informations d'identification : nom, prénom, numéro inscription, date de naissance, le libellé du concours, le libellé de l'épreuve et la session.
- Une feuille, dont l'entête n'a pas été intégralement renseigné, ne sera pas prise en compte.
- Il est interdit aux candidats de signer leur composition ou d'y mettre un signe quelconque pouvant indiquer sa provenance.

Tournez la page S.V.P

Si aujourd'hui la plupart des chercheurs s'accordent pour reconnaître que l'enfant joue un rôle actif dans son développement, la question se pose quant à savoir ce que recouvre cette notion d'activité. Pour Montagner, le constat est clair : l'enfant est encore trop souvent considéré comme un « être-objet ». Ainsi, convenir que l'enfant joue un rôle actif dans son développement se limite souvent pour les chercheurs à considérer qu'il dispose de compétences propres qui lui permettent de se développer. Ici, il est souvent question de compétences cognitives, laissant de côté la question des processus psychologiques et affectifs. Mais jouer un rôle actif ne signifie pas nécessairement être sujet, c'est-à-dire mettre en place des processus qui donnent du sens à son action, faire des choix qui construisent en tant que sujet, s'approprier le social en le reconstruisant, en le transformant pour en faire une expérience qui fait sens.

Cette difficulté est parfaitement illustrée dans l'appel à projet de l'Agence Nationale de la Recherche « Enfants et enfance » de 2009. Dans l'argumentaire, si l'enfant est placé au cœur d'un ensemble d'enjeux sociétaux, il est présenté comme un acteur politique, un acteur économique, un objet social, un sujet dans une famille, un objet et un sujet de droits, un objet d'éducation et de soins. Bien qu'on lui reconnaisse des droits en tant que sujet, il reste le plus souvent l'objet d'une société qui le dépasse : il est un objet de consommation, un objet d'éducation, mais rarement un sujet en tant que tel.

Et même si l'objectif reste d'approfondir la connaissance du statut des enfants et des processus de changements durant l'enfance, c'est souvent la seule connaissance de l'environnement de vie de l'enfant qui est concernée, avec en arrière-plan l'idée selon laquelle les processus de changements seraient plutôt à envisager en termes d'influences extérieures. Emerge alors la conception d'un idéal permettant de constituer un modèle d'environnement favorable au développement de tous les enfants. De cette façon, l'accent est mis sur l'environnement, et non sur les capacités d'agir et de réagir de l'enfant, de prendre part au changement social et d'intervenir activement dans son développement. [...]

Ainsi, la subjectivité de l'enfant en tant que telle n'est pas prise en compte. Seul son statut de sujet social et juridique est mentionné. Or, comment peut-on considérer l'enfant comme un sujet social en ne faisant référence qu'à des enjeux économiques et politiques, sans tenir compte de son point de vue et de sa construction psychologique, point qui nous intéresse particulièrement en tant que chercheurs en psychologie du développement ?

Nous avons choisi d'illustrer la question de l'enfant acteur dans la recherche au travers de la prise en compte de sa parole. En effet, reconnaître l'enfant comme un partenaire à part entière, un acteur dans son développement, implique une prise en compte de sa vie intérieure et de son point de vue exprimé au travers de sa parole. Nous pensons alors qu'examiner la

manière dont la recherche traite la parole de l'enfant donne des indices pertinents sur le statut qu'elle accorde à sa personne tout entière.

Si la sagesse populaire prétend que « la vérité sort de la bouche des enfants », nous allons voir qu'il n'est pas toujours facile, même pour les chercheurs en psychologie du développement et les spécialistes de l'enfance, de reconnaître cette parole et de lui accorder du crédit. Cela n'est certainement pas sans lien avec la dépendance initiale de l'enfant à l'adulte qui conduit le premier à s'exprimer pendant longtemps à travers le second.

Cette question de la prise de parole de l'enfant est d'autant plus importante qu'elle se pose tout au long de la recherche en psychologie, où elle est presque toujours confrontée à celle des adultes. En effet, au moment même du recueil des données, si demander son point de vue est une démarche courante avec les adultes, elle l'est moins avec des enfants, dont on suppose qu'ils constituent des sources d'information peu fiables. Cette question de la fiabilité de la parole de l'enfant pose alors la question de la méthode lors du recueil des données : le chercheur peut-il procéder à un recueil direct avec les enfants, c'est-à-dire offrir à l'enfant une place centrale dans le processus ?

La question de la prise en compte de la parole de l'enfant se pose aussi au moment de la restitution. Ce moment important dans la recherche, puisqu'il s'agit d'un temps où le chercheur confronte ses résultats et leur interprétation aux réalités de la population qu'il a étudiée, est souvent éludé quand il s'agit de travaux auprès de jeunes populations. En dehors des raisons pratiques ou liées à un désintérêt supposé des enfants pour cet exercice, se pose véritablement la question de la place de l'enfant, cette absence de restitution niant son rôle même au sein de la recherche. La restitution est d'autant plus importante qu'elle reconnaît les sujets qui s'y sont prêtés comme étant coproducteurs des connaissances produites et non pas seulement des participants. De ce fait, l'absence de restitution auprès des enfants peut être traduite par une non-reconnaissance de leur parole et de leur place, les enfants étant alors considérés comme des sujets dont on parle mais qui ne peuvent rien faire de ce que l'on dit sur eux. Or, comme les adultes, ils peuvent, à leur manière, se saisir de ce moment particulier pour se construire. Ce seul fait est emblématique de cette difficulté à laquelle est confronté le chercheur : donner la parole à l'enfant, ce n'est pas nécessairement l'écouter. Cela est d'autant plus vrai quand le chercheur s'érige en porte-parole de l'enfant pour lui permettre d'être entendu sans pour autant se confronter à lui.

Si l'on considère que l'enfant n'est pas seulement un objet dans la recherche, c'est-à-dire qu'il est plus que celui dont on parle, mais véritablement un sujet et un acteur, il faut parler avec lui. Et quand on cherche à produire des connaissances à partir des paroles d'un sujet, on ne peut passer à côté de cette question de la fiabilité et de l'authenticité. Et force est de

constater combien celles-ci sont mises en doute quand le sujet est un enfant. Peut-on « faire de la science », élaborer des connaissances scientifiques, en se basant sur les propos d'enfants alors que l'on doute souvent du fait que leur parole reflète la réalité, restituée fidèlement et objectivement cette dernière ?

La psychologie elle-même peut apporter des éléments de réponse. En effet, l'enfant dispose très précocement, c'est-à-dire dès deux ans, des capacités cognitives (intelligence sociocognitive, perception, mémoire et capacités de réévocation) qui lui permettent de restituer une parole fiable, c'est-à-dire conforme à la réalité malgré un vocabulaire limité. Sa parole n'est donc pas moins vraisemblable que celle de l'adulte ; tout comme celle-ci, elle reflète la vérité du sujet, laquelle reste toujours en partie subjective, du fait de la tonalité affective et émotionnelle qui peut lui être associée.

D'une manière générale, les erreurs surviennent du fait de l'immaturation de son système cognitif, quand il cherche à comprendre et expliquer, mais rarement quand il décrit, même si sa capacité à restituer des détails contextuels reste plus faible. Hayez nous précise que la connaissance qu'il développe de la réalité et la capacité qu'il a d'en parler ne cessent de croître et que, dès quatre ans, on peut considérer que la fiabilité de sa parole est solidement installée, non seulement à propos de choses concrètes, mais aussi sur des implicites et sur ce qui concerne le domaine affectif.

Ce n'est donc pas nécessairement un défaut de compétences qui fait douter le chercheur, mais plutôt une conception de ce dernier qui, bien qu'il reconnaisse l'enfant comme un être singulier, a du mal à le considérer comme un sujet véritable, nous entendons un sujet avec une parole. Et c'est pour s'assurer de disposer d'un matériel fiable que les chercheurs choisissent alors parfois d'étudier l'enfant au travers des adultes et de questionner sa singularité sans l'interroger, par inférence donc. Ainsi, au nom de l'objectivité, des méthodes de recueil indirectes sont préférées, les chercheurs faisant appel aux adultes qui entourent l'enfant pour obtenir des données plus valides. L'enfant est alors étudié au travers de ses porte-parole (les adultes qui l'entourent comme le chercheur), ce qui nous confronte de nouveau à la problématique adultocentriste dont nous avons parlé précédemment.

Or, nous considérons que le point de vue de l'enfant est une donnée pertinente pour la recherche, cela d'autant plus que l'enfant, comme tout être humain, donne un sens particulier à ses expériences, offrant ainsi au chercheur un éclairage particulier sur ses besoins et son développement [...]

Il semble en effet instructif de ne pas toujours mesurer l'expérience des enfants à l'aune de celle des adultes. Les enfants ayant un fonctionnement différent, ils ont aussi un rapport au monde, aux choses et aux êtres, spécifique. Cette approche du développement de l'enfant,

de son vécu et de ses expériences, peut, en outre, nous permettre de mieux saisir sa part d'activité.

Christelle Robert, « Place de l'enfant dans la littérature scientifique : de l'enfant objet à l'enfant sujet » in *Les Enfants dans les livres*, sous la direction de Benoît Schneider et Marie-Claude Mietkiewicz, éditions Erès, 2013.

Question (8 points)

Vous résumerez ce texte de 1631 mots en 200 mots (+ ou - 10 %).

Dissertation (12 points)

Le regard que les auteurs des œuvres au programme portent sur l'enfant prend-il en compte selon vous « sa vie intérieure et son point de vue exprimé au travers de sa parole » ?

